# **Dispositif Ordonnances vertes**

#### **Conditions d'inscription :**

Afin de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse, la commune de Plateau-des-Petites-Roches, le dispositif Asalée, l'ARS et la CPAM, s'associent pour mettre en place une « ordonnance verte » à destination des femmes enceintes domiciliées dans la commune. Cette ordonnance peut être établie par un professionnel de santé référencé sur le dispositif tel que le médecin généraliste, le pharmacien, une sage femme, un infirmier ou être justifiée par une déclaration de grossesse.



#### Déroulement du dispositif :

Les femmes participent aux ateliers de sensibilisation dispensés par l'infirmière Alasée et la diététicienne. En contrepartie, chaque semaine, gratuitement d'un panier de fruits et légumes d'une valeur de 15€ pour une durée déterminée par le QF.

### Retrait du panier :

Le retrait du panier par la bénéficiaire ou par un tiers attestant de son identité se fait au restaurant scolaire à l'école maternelle des Gandins, de préférence les mercredis après-midi. En cas d'impossibilité de récupérer son panier sur ce créneau, la bénéficiaire prévient le CCAS ou Mme Fernandez par SMS (07 82 30 46 10) ou par courriel ccas@petites-roches.org.



## Fiche d'inscription

2 exemplaires pour la mairie et la bénéficiaire

| Nom   | - Pı | rén | om |  |
|-------|------|-----|----|--|
| Adres | sse  | PP  | R: |  |

QF:

Téléphone: Courriel:

Date du début de grossesse : Date du terme de grossesse :

Pièces justificatives à fournir au moment de l'inscription : justificatif de domicile + déclaration grossesse + attestation QF

En signant ce document, la bénéficiaire s'engage à respecter les conditions du dispositif ci-dessus.

**Date** 

Signature Bénéficiaire

**Signature Commune**